

## Tuberculose extra-pulmonaire (atteinte pulmonaire exclue)

### Lymphadénite tuberculeuse, tuberculose pleurale, génito-urinaire, osseuse, méningée, miliaire



#### Epidémiologie

Agent infectieux	<i>Mycobacterium tuberculosis</i> , plus rarement <i>M. bovis</i> , <i>M. africanum</i>
Réservoir	Homme (animal)
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• risque d'aérosolisation en laboratoire et lors de chirurgie ou d'autopsie</li> <li>• la transmission directe à partir de lésions cutanées ou de fistules en cas de tuberculose ganglionnaire, pleurale ou osseuse est en principe possible, mais en réalité exceptionnelle</li> <li>• la transmission par voie orale (aliments contaminés) est devenue pratiquement impossible depuis l'éradication de la tuberculose bovine en Europe. Quelques foyers de tuberculose bovine ont cependant à nouveau été constatés ces dernières années</li> </ul>
Transmission interhumaine	Exceptionnelle
Période d'incubation	Primo-infection: 2 à 10 semaines Tuberculose active: de quelques mois à plusieurs années
Durée d'infectiosité	Probablement 1 à 2 semaines après l'introduction d'un traitement efficace

#### Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	Aucune, l'application des Précautions Standard en chambre individuelle est suffisante Instaurer des Mesures Additionnelles AEROSOL si fistulisation à la peau ou lors de débridement chirurgical, biopsie ou manipulations de drains (risque d'aérosolisation)
Placement du patient	Chambre individuelle

#### Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non Port de masque FFP2 lors de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• manipulations de drains au niveau du site infecté</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• réfection de pansement en cas de fistulisation à la peau</li><li>• intervention chirurgicale au niveau du site infecté, y compris lors de biopsie (masque FFP2)</li><li>• autopsie</li></ul>
--	--

**Déclaration du cas**

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine